



ACCÉS VIA :
LA FORMATION CONTINUE
ET L'APPRENTISSAGE

DEAES

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Certification professionnelle de niveau 3 reconnue par l'Etat, validée par le Ministère chargé de la solidarité ; et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles
FICHE RNCP N° 36004 Date d'échéance de l'enregistrement le : 01-09-2026

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

La formation vous permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques dans les champs de :

- L'accompagnement de la personne dans les actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne
- L'accompagnement à la vie sociale et familiale

Vous serez capable de :

- Organiser et ajuster votre intervention
- Travailler en équipe
- Respecter le rythme biologique de la personne aidée
- Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de la vie quotidienne
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions...

DÉBOUCHÉS / PASSERELLES

L' accompagnant éducatif et social intervient dans des établissements:

- Des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD, SAP, SSIAD, SPASAD)
- Des services d'accompagnement social ou médico-social (EHPAD, MAS, CHRS, FAM, IME, ITEP, MECS)
- Des structures d'accueil de la petite enfance
- Des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles

Le DEAES vous permet de poursuivre votre formation dans le secteur sanitaire ou médico-social de niveau 4 :

- Le diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS)
- Le diplôme de Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)

**Il existe des liens avec d'autres certifications professionnelles (passerelles ou équivalences). Ci-dessous : QR CODE*

PUBLIC CONCERNÉ

- Nouveau**
1. PAR L'APPRENTISSAGE
 - Jeunes âgés d'au moins 18 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage
 - Aucune limitation d'âge pour les travailleurs en situation de handicap (RQTH)

2. PAR LA FORMATION CONTINUE

- Demandeurs d'emploi
- Employés du secteur privé ou public.

3. VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salarié ou demandeur d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE

Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ cfppa.abbeville@educagri.fr ☎ www.lycee-baie-de-somme.fr

Interlocutrice : Mme Céline SENECAT GERARD, référente de la filière Services

✉ celine.gerard01@educagri.fr



**Pour plus d'information sur la certification,
consultez le site internet de France Compétences.*

Codes NSF : • 332 : Travail social

• 330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode : • 44089 : Animation personne âgée
• 44079 : Animation personne handicapée
• 44028 : Accompagnement éducatif et social

📞 Contactez-nous
03 22 20 77 65



PRÉ REQUIS

- Aucun diplôme n'est exigé

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre majeur et être mobile
- Formation en continu :** Dépôt d'un dossier de candidature. Vous serez ensuite convié à une Réunion d'Information Collective (RIC), suivie d'une épreuve orale d'admission portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale (durée de 30 minutes) ; ou d'un entretien de positionnement.
Les diplômes ou titres éligibles à la dispense de l'épreuve d'admission, donne accès de droit à la formation (nous contacter pour plus d'informations)
- Formation en alternance :** Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

A savoir: Les personnes sorties du système scolaire avec un diplôme doivent attendre un an avant d'accéder à une formation financée par la région.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques à l'adresse suivante : elise.felbacq@educagri.fr

BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

RNCP36004BC01 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

RNCP36004BC02 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

RNCP36004BC03 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

RNCP36004BC04 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

RNCP36004BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

AFGSU de niveau 2 (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2)

DURÉE DE FORMATION

DATES DE FORMATION PRÉVISIONNELLES :

Du 29/09/2025 au 25/09/2026

- DURÉE :**
- 546 heures de formation théorique
 - 21 heures de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2 (AFGSU 2)
 - Stagiaire de la Formation Continue : 840 heures de formation pratique réparties sur 3 stages
 - Alternance en entreprise pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Résultats 2025 du DEAES

- 83 % Réussite au diplôme
- 91 % Insertion à 3 mois
- 100 % de stagiaires satisfaits

MODALITÉS D'EVALUATION

Bloc 1 : Épreuve écrite (étude de cas pratique) et épreuve orale (présentation d'un dossier de pratique professionnelle)

Bloc 2 : Épreuve orale (étude d'un cas pratique tiré au sort)

Bloc 3 : Épreuve orale (présentation d'un projet d'animation sociale et citoyenne)

Bloc 4 : Épreuve orale (étude de situation vécue en stage)

Bloc 5 : Épreuve écrite portant sur les modalités de transmission et de communication

Chaque bloc de compétences doit être validé individuellement.

Un bloc de compétences est considéré comme validé lorsque le candidat respecte deux critères :

- Il doit obtenir une moyenne d'au moins 10/20 aux épreuves liées à chaque bloc de compétences.
- Il doit avoir acquis, à l'issue de son parcours de formation pratique, l'ensemble des compétences définies par le référentiel de compétences.

*L'obtention du DEAES se fait après validation des 5 blocs de compétences et de l'obtention de l'AFGSU de niveau 2



Résultats 2025 du CFPPA

Toutes formations pour 153 candidats

- 100 % Présentés à l'examen
- 90 % Réussite à l'examen
- 67,22 % Insertion à 6 mois
- 10,9 % Rupture/abandon en cours de formation
- 79,24 % de Satisfaction

FINANCEMENT

APPRENTISSAGE :

- Entreprises privées : L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation

Entreprises publiques :

Le financement dans la fonction publique est pris en charge par le CNFPT et/ou les collectivités

FORMATION CONTINUE :

- Demandeur d'emploi : Le coût d'un parcours s'élève à 6237€ et est totalement pris en charge par le Conseil Régional des Hauts de France
- Salarié : Le financement peut être pris en charge par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de Formation (CPF). Devis sur demande

RÉMUNÉRATION

APPRENTISSAGE :

- L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

FORMATION CONTINUE :

- Demandeur d'emploi : Selon sa situation, le demandeur d'emploi reçoit une rémunération, soit via France Travail ou par la Région des Hauts de France
- Salarié : La rémunération peut-être versée par l'employeur. Selon le financement mobilisé, nous contacter pour plus d'infos.

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plus de 25 ans d'expériences dans les formations sociales
- Plateau technique (logement reconstitué) dédié à la mise en pratique de la formation
- Salle informatique
- Centre de ressources et centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et Accompagnement Individualisé avec notre référent



ACCÈS ABBEVILLE PAR :
Autoroute A16 et A28 / Gare SNCF : Ligne Paris-Calais / Bus scolaires

"Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place ; c'est être à côté"

Site internet de l'établissement



MAJ : 11/2025